



#18  
mai-juin.2025

# LE ‘FERTOIS’

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES // LETTRE ENTRE AMIS // LA FERTÉ-GAUCHER



Chères Fertoises, Chers Fertois,

Si Pâques reste une fête religieuse pour les chrétiens, c'est également un moment de convivialité pour tous. Dans la concorde et la joie partagée, nos jeunes Fertois et leur famille participent à notre chasse aux œufs dans un parc des Grenouilles en cours de restauration après les événements climatiques de 2024.



édito

Dans toute la ville, les rus, les fossés sont nettoyés ou en cours de désembâclement, le pont Legravérend est enfin réparé et des aménagements y ont été intégrés. L'achat de terrains, la réappropriation des berges permettront également de protéger le collège et de nombreuses habitations.

Le concours du SMAGE est important pour notre commune. Il a permis de tester, en situation réelle, notre plan communal de sauvegarde. Il nous accompagne au quotidien et dans tous les projets liés à la prévention des inondations. Son bureau et ses agents répondent avec efficacité à nos sollicitations.

Avril c'est aussi le mois du budget pour notre commune. Nos finances après plusieurs années de restructuration permettent enfin d'atteindre le niveau d'équipement souhaité par tous. Le travail sur la dette, sur le contrôle des dépenses, sur la recherche de recettes autres que fiscales, sur la future revalorisation des bases foncières dégagent un excédent de 3 438 615€ qui permet de couvrir nos charges, d'emprunter et d'investir sur nos fonds propres.

Avril c'est aussi le printemps. Saluons le travail de nos agents municipaux. Le travail de préparation est long et souvent ignoré mais, vous le voyez, le résultat est là. Plus de fleurs, plus d'arbres, des rues plus propres, des bâtiments entretenus et rénovés offrent à tous un cadre de vie amélioré. Sachons en profiter et respectons le travail mené.

Les beaux jours nous permettront enfin de jouir des manifestations sportives, associatives et culturelles. Oui, la ville de La Ferté-Gaucher est bien vivante, tournée vers l'avenir et ouverte à tous sans sectarisme, avec attention et souci du bien-être collectif.

Au plaisir de vous rencontrer

Amicalement.

Michel JOZON

Maire de La Ferté-Gaucher - Conseiller Départemental  
2<sup>ème</sup> Vice-Président de la CC2M

**Bulletin d'Informations municipales de LA FERTÉ-GAUCHER.** Trimestriel et gratuit. **Composition et Photographies :** Comité de rédaction et Guillaume CRAPART et Amélie BOYER.

**Crédit photos :** Mairie de La Ferté-Gaucher. **Imprimerie :** IMPRILITH. **Tirage :** 2500 exemplaires en papier PEFC

**Dépôt légal** 2<sup>ème</sup> trimestre 2025. Ne pas jeter sur la voie publique. Toute reproduction, même partielle est interdite.

**Distribution :** Services municipaux



## COMMERCE

Le test est réussi pour notre boutique éphémère. L'activité sera transférée dans l'ancien TYREX en cours de rénovation et ainsi une nouvelle boutique ouvrira en centre-ville. Aujourd'hui, l'ancien restaurant « Le Fertois » devrait lui aussi ouvrir prochainement. Les pizzéria de la rue de l'hôtel de

ville et de la rue de Paris ont trouvé un repreneur et nos restaurateurs traditionnels comme « Le Sauvage », « Les Menus Plaisirs » ou encore « Entre Ciel et Terre » s'adaptent à votre demande et vous accueillent avec professionnalisme. Les traiteurs et boulanger vous servent également des formules bien étudiées.

Si vous êtes porteurs de projets, la ville

est à votre écoute et poursuit son objectif d'aide au commerce local. Renseignements : Mme Steinmetz : 07 78 18 25 57 chargedemissionpvd@la-ferte-gaucher.org

Nous avons une forte pensée pour les maisons « Legravérend » et « Tony Habilleur » en souhaitant aux responsables une belle, longue et heureuse retraite.

## BUDGET 2025

Conforme au débat d'Orientation Budgétaire, le budget de la ville a été voté à la majorité le 8 avril dernier.

La majorité municipale réaffirme ses principales orientations à savoir :

- Ne pas augmenter les taux d'imposition depuis 2019
- Poursuivre la mutualisation et l'adaptation des services au fonctionnement de la collectivité
- Assurer un suivi rigoureux des demandes de subventions de la collectivité auprès de l'Etat, de la Région et du Département.
- Poursuivre le désendettement de la ville et reconstituer sa capacité d'investissement.

Ce budget 2025 traduit donc une forte poursuite des investissements nécessaires au maintien en état de nos biens, l'amélioration des services ou de notre environnement.

- La lutte contre les inondations (pompes à eaux, kit de secours etc.) - la réfection du Pont Legravérend - Le maintien de la boutique Ephémère - la modification des luminaires et l'extension de l'éclairage public - l'achat de nouveaux matériels pour les services techniques - l'achat d'un bâtiment pour le Centre technique communal - la rénovation des cours d'école - la vidéo protection - la poursuite de la politique de soutien aux associations et aux commerçants - la réhabilitation de la voirie communale ; sont autant d'investissements utiles à tous.

### Un Budget Vert respecté :

Cette obligation légale est respectée par notre ville, bien que les accompagnements financiers sur ce dossier fassent défaut :

- l'achat de véhicules électriques - la pose de panneaux photovoltaïques - la

lutte contre les inondations - la renaturation de la collectivité - le changement des huisseries et la modification des chaudières dans les bâtiments publics - la végétalisation des cours d'école, etc...

### Des investissements ambitieux :

L'investissement pour 2025 reste dans la droite ligne de ce qui est fait depuis 4 ans. La bonne maîtrise des dépenses et la recherche constante de financements extérieurs permettent de dégager un excédent global de plus de 3,4 millions d'euros.

Ainsi, sans inquiétude budgétaire nous pouvons nous permettre de penser à des équipements plus modernes pour la ville et de vous accompagner dans des politiques innovantes et bienveillantes.

### Des projets structurants :

*La Construction de la Maison des Jeunes et de la Culture.*



Avec l'acquisition du camping, la municipalité créera un nouvel équipement pour la jeunesse. Il y sera proposé des espaces modulables dédiés à la découverte culturelle (radio, peinture, cuisine, jardinage...)

### Le réaménagement de la Trésorerie.

Des travaux de réhabilitation permettront au SMAGE d'intégrer des locaux plus grands sauvegardant ainsi un service public important sur notre territoire. De plus, soucieuse des besoins de stationnement, la municipalité souhaite

réaménager le parc afin d'y installer des places de parking tout en conservant l'espace nécessaire pour l'organisation de manifestations.

### *La requalification du centre-ville.*



L'objectif de la municipalité est de créer une véritable place pour une meilleure attractivité. En végétalisant le bourg, en créant des circulations douces tout en maintenant un haut niveau de stationnement, c'est un espace partagé qui est souhaité où chacun trouve sa place.

### *Le rassemblement des écoles maternelles.*

Aujourd'hui divisées sur 2 sites (rue E.Delbet et rue du Champ de Foire), les écoles maternelles seront rassemblées afin d'améliorer le fonctionnement des locaux et de la cantine, anticiper le développement démographique et faciliter la vie des familles.

### *L'aménagement des vestiaires du complexe sportif.*

Après avoir pris en compte les besoins en fonctionnement ainsi que les règles d'accessibilité, la municipalité détruira la tribune afin d'y construire de nouveaux vestiaires, des espaces de convivialité ainsi que des locaux techniques et administratifs.





## SÉCURITÉ



Le 15 Avril, la police municipale a organisé une réunion de sensibilisation à la RPA, spécialement dédiée aux seniors. Des sifflets leur ont été distribués pour signaler rapidement un danger en cours, une chute ou une agression.

Notre PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE a été testé grandeur nature de manière générale avec les élus et les services mais également avec notre centre de secours Fertois.



### Travaux

Le pont Legravérend qui avait subi de très gros dommages en Août 2024 a été remis en état. Le lit de la rivière a été nettoyé pour un meilleur écoulement du rû des Cordelins, et les garde-corps de la rue Maginot changés. Pour les mêmes raisons, le rû de Saint Mars a subi un curage et un requalibrage qui permettront un meilleur débit et éviteront aux riverains les habituels désagréments lors des fortes pluies.

Le parc des grenouilles a aussi subi des dégradations importantes nécessitant la réfection de toutes les allées, la reprise et le nettoyage de certains sols souples de l'aire de jeux. Cet espace disposera de voiles d'ombrage permettant son utilisation par toutes les températures. Le parking des grenouilles se verra également doté de quatre bornes électriques de recharge en lieu et place des stationnements PMR qui seront déplacés de quelques mètres.

Pour un plus grand confort des riverains, des bordures ont été installées et des trottoirs aménagés le long de la rue de Nageot. L'organisation du stationnement et la réduction de la vitesse suivront.

Le hameau de La Frévillard a également fait l'objet de travaux en lien avec les inondations. L'installation de buses mieux dimensionnées pour un meilleur écoulement ainsi que la pose d'un caniveau latéral devraient au moins guider l'eau à évacuer.

Un chemin piétonnier entre le Bois Clément et la gare routière a été créé.

Celui-ci permettra aux habitants ainsi qu'à leurs enfants de descendre du lotissement plus rapidement et en toute sécurité, de jour comme de nuit puisque des éclairages solai-

res ont été mis en place.

Une fresque murale, après un concours en lien avec le Collège et le Conseil Municipal des Jeunes, sera réalisée le long de la rue du Moulin des Grenouilles sur le thème « la nature notre futur ».

D'autres travaux sont à venir notamment, encore et toujours, pour une meilleure sécurité routière et la protection contre les risques d'inondation.

### Permis de louer

La communauté de Communes des 2 Morin, compétente en matière d'urbanisme, a accepté de s'engager dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre.

Le dispositif « permis de louer » a été acté sur le territoire communal et sera applicable à compter de septembre 2025. Toute location sera soumise à cette autorisation préalable qui protégera autant le propriétaire que le locataire sur la nature du bien mis en location.

Un dossier spécifique sera sollicité auprès de la commune et une visite préalable validera le PDL. Chacun devra donc prévoir les délais nécessaires. Seul ce permis de louer ouvrira droit aux allocations logement, qu'elles soient versées au locataire ou aux propriétaires. Ce mécanisme de contrôle locatif devrait mettre fin à la multiplication des logements non déclarés, insalubres ou loués aux seuls bénéfices des marchands de sommeil.

## SOLIDARITÉ

### 2 nouveaux services aux Fertois

Le CCAS de La-Ferté-Gaucher propose une mise à disposition d'un bureau à l'Association « BULLES MÉDIATION » et à la MDS de Coulommiers.

La médiation familiale est un dispositif qui accompagne les familles, avant, pendant ou après une séparation ou dans le cadre d'une procédure de justice. Elle accompagne aussi les personnes qui veulent trouver ensemble des solutions au conflit qui les oppose ou d'apaiser les situations conflictuelles. Vous serez reçus par un professionnel de la médiation.

Les services sociaux de la MDS de Coulommiers recevront dans un lieu sécurisé et bienveillant les personnes ayant un 1er rendez-vous. Ce partenariat de proximité va renforcer les actions déjà en cours au sein du CCAS.

### Opération « Bienvenue Bébé »

Le CCAS apporte son soutien aux jeunes parents fertois. A compter du 1er janvier 2025, un bon d'achat de 35€ à valoir chez nos partenaires locaux sera offert aux bébés Fertois et à leurs parents. La ville contactera les heureux parents pour la remise des chèques correspondants.

Ce bon servira uniquement à l'achat de produits ou matériels destinés à bébé. Nous remercions nos partenaires : Super U, Intermarché, La pharmacie du Cœur de la Brie.

### Secours inondations

La région Ile de France a offert à la ville une enveloppe d'indemnisation pour aider les victimes dans le remboursement de leur sinistre, mais également pour se protéger.

Ainsi, une demande doit être déposée en mairie ou auprès du CCAS. Les pièces à fournir sont détaillées sur le site de la ville. ATTENTION dans quelques semaines il sera trop tard !





## Retour sur le week-end du rire

Pour cette troisième édition, Les spectateurs nombreux ont apprécié « le forfait humour » et les trois spectacles proposés, » Paul et Virginie », « Bulle d'Impro » et « Le Théâtre de Moret » ont rencontré leur public. Vivement la 4ème édition.

## Retour sur le Gala de catch

Près de 200 personnes sont venues admirer le Gala de Catch du vendredi 4 avril au complexe sportif Gérard Petitfrère. Les spectateurs ont assisté à des combats inédits dans une ambiance explosive. Les 10 catcheurs sur le ring ont su plaire aux plus jeunes, comme aux plus grands, et un peu nostalgique. Vivement la 3ème édition.

## Club Lecture

Un club de lecture à la médiathèque Alain Peyrefitte ! De quoi s'agit-il ?

À chaque réunion, un sujet est suggéré, mais les participants ne sont pas contraints de le suivre au pied de la lettre. L'idée principale du club est de se rassembler pour

échanger sur nos lectures récentes, partager nos ressentis, inciter les autres à découvrir un livre qui nous a touchés.

Inutile d'être un grand lecteur pour pouvoir donner son avis, tout le monde est le bienvenu. C'est un groupe familial, enfant comme adulte peuvent participer à ces rencontres.

Pour participer à l'un de ces rendez-vous littéraires ou devenir membre du club des lecteurs fertois, rendez-vous directement à la médiathèque, ou par mail : [bibliotheque@la-ferte-gaucher.org](mailto:bibliotheque@la-ferte-gaucher.org) ou par téléphone au 01 64 20 14 04. Nous vous proposons de vous rencontrer le premier samedi de chaque mois de 10 h à 12 h à la médiathèque.

## ÉTAT CIVIL

Nous nous associons à vos peines et à vos joies, et souhaitons la bienvenue à : Adrien et Uriel.

## TRIBUNE LIBRE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

« Patience et longueur de temps, font plus que force ni que rage »

Chemin des Marais, voiture en stationnement, contrôle du véhicule, démarrage en trombe, refus d'obtempérer, course poursuite, interpellation, pas de permis, pas de contrôle technique, chien catégorisé et petit joint pour se détendre...résultat : verbalisationSSS !

Ce n'est pas un scénario pour une prochaine série ! Si on y ajoute les incivilités de toutes sortes, le stationnement anarchique ou organisé, la protection des biens, des personnes et de l'environnement, nous devons saluer le travail parfois ingrat de la police municipale. L'opposition municipale caricature son zèle et soutient outrageusement des conduites inacceptables. Elle ferait mieux de participer à l'éducation citoyenne et présenter la ville de manière moins outrancière et caricaturale. Notre poste de police municipale s'aménage pour toujours mieux vous servir et vous accueillir. Oui, avec la participation du département, nous complétons son équipement et étendons notre vidéo-surveillance. Nos volontés d'aménager la zone bleue au bénéfice de l'activité commerciale, l'information aux plus jeunes comme celle délivrée aux ainés, se poursuivront.

Un reporter photo, même s'il dispose de temps, ne sera jamais aussi efficace qu'une relation de proximité avec nos forces de protection !

Avec vous gagnons en sécurité et en tranquillité publique !

## AGENDA

Retrouvez les festivités sur le site internet de la Ville

Cérémonie patriotique du 8 mai - 80 ème anniversaire - 11h à la stèle de la Gare

Déjeuner cabaret le 11 mai organisé par "Une autre saison" à la salle Henri Forgeard

Cine Club - CC2M le 16 mai " les evapores - JOHATSU"

Exposition Art et PEINTURE du 24 au 25 mai à la Halle aux Veaux

Soirée DISCO le 31 mai organisée par l' "Association familiale briarde" à la salle Henri Forgeard

Spectacle "j'kiffe antigone" de Ladji Diallo le 11 juin à la salle Henri Forgeard

Concert du collège le 13 Juin à la salle Henri Forgeard

Kermesse de l'école élémentaire le 13 juin

Braderie secours populaire du 14 au 15 juin à la Halle aux Veaux

Atelier contes et gouter le 14 Juin à 15h à la médiathèque

Ressourcerie éphémère du 16 au 23 Juin à la salle Henri Forgeard

Cérémonie patriotique du 18 juin à 18h au Monument du Souvenir

Loto le 21 JUIN, organisé par l'Association Familiale Briarde à la Halle aux-Veaux

Summer party le 27 juin, organisé par le CMJ à la salle Henri Forgeard

## TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Un passager ou plus, sur la route ou le trottoir, vite ou pas, en sens interdit ou non : la ville appartient aux trottinettes. Le ballet n'est jamais interrompu par les forces de l'ordre, même celles-ci présentes. Mais oubiez de mettre votre disque pour aller chercher le pain ! La verbalisation sera immédiate, surtout si de plus vous êtes un opposant. Ceci est un exemple.

L'opposition dépose un tract orange dans les boîtes à lettres. Papier, impression, tout a été payé avec des deniers personnels. Le maire est vexé (il l'est souvent). Pour répondre, il utilise illégalement et à titre gratuit les moyens de la commune, soit le site Facebook de La Ferté. Saisi, le sous-préfet de Provins lui rappelle que le loi le contraint depuis 5 ans à y réserver un espace pour l'opposition. Résultat: il n'obtempère pas. Comme au Far-West, c'est lui qui fait SA loi.

En 2020, 11 commissions municipales ont été élues. Sauf celle des finances, qui n'est qu'une chambre d'enregistrement, elles ne sont jamais convoquées. Malgré l'annonce de millions d'euros d'investissements, même la Commission d'Appels d'Offres ne l'est pas non plus. C'est pour le moins étrange. Alors : démocratie ou autorocratie ?

Mais peut-on être tout à la fois socialiste, élu sous étiquette Divers Droite, pseudo-wokiste, intelligent et honnête ? À vous de répondre.